



Peut on mettre un portillon en limite de deux propriétés

Par **JCMFO_old**, le **18/10/2007** à **10:13**

Bonjour. Peut on m'indiquer les n°s articles code civil ou pénal sur le sujet suivant. rUn propriétaire a le droit de construire un mur en limite de sa propriété . Construction qu'il finance lui même sur son terrain sur lequel se trouve sa maison. Il n'y a pas mitoyennete mais pleine propriété du mur par ce propriétaire. rPar contre a t'il le droit dans ce mur d'y mettre un portillon. Ce portillon lui permet de voir et pourrait lui permettre d'accéder à mon terrain qui lui même est constructible. rEst ce que je peux lui interdire de laisser ce portillon?? rEst ce que je peux le lui faire démonter ?? rPuis je éventuellemnt intenter un procès et le gagner ?? rQuels sont les numéros d'articles du code penal ou civil qui correspondent à ce fait. rMerci à tous.